



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 13.12.2023

Numéro de publication: HR01-1005909122

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées FONDATION MONTMOLLIN, Neuchâtel

FONDATION MONTMOLLIN
c/o Georges de Montmollin
rue Charles-Knapp 29
2000 Neuchâtel

FONDATION MONTMOLLIN, à Neuchâtel, rue Charles-Knapp 29, c/o Georges de Montmollin, 2000 Neuchâtel, CHE-198.186.928. Fondation. Statuts du 24.01.1970, modifiés le 05.12.2023. But: constituer et tenir à jour un registre de la famille Montmollin, où seront portés notamment les naissances, alliances, décès, profession et domicile de ses membres; assurer la diffusion, le cas échéant la publication d'ouvrages relatifs à l'histoire de la famille et l'envoi à ses membres d'un bulletin de renseignements portant à leur connaissance les faits mentionnés au registre des familles; obtenir des ayants droit le transfert de la propriété de tout document intéressant la famille, y compris le lot d'archives déposé au château de Neuchâtel, encore actuellement à la garde de l'Etat et en assurer la conservation ou la gestion; faciliter ou promouvoir des rencontres entre membres de la famille, au besoin en les organisant elle-même; la fondation pourra acquérir des meubles ou objets mobiliers présentant un intérêt pour l'ensemble de la famille, et pourvoir au besoin à leur remise en état et à leur conservation; elle pourra également acquérir des immeubles, notamment s'ils présentent un intérêt pour l'histoire de la famille; ces acquisitions pourront également se faire sous la forme de la nue-propriété, l'usufruit des meubles, objets et immeubles étant laissés à leurs propriétaires antérieurs; lorsque le montant de sa fortune et de ses revenus le permettront, la fondation pourra en outre: faciliter, soit par une contribution unique, soit par le versement de subsides, la formation professionnelle ou l'établissement des jeunes membres de la famille, allouer des secours en cas de nécessité aux membres de la famille. La fondation est une fondation de famille qui n'est pas soumise à une surveillance étatique et n'a pas l'obligation de désigner un organe de révision. Conseil de fondation: de Montmollin Georges Albert, à Neuchâtel, président, de Montmollin Patrick Georges Bernard, à Montagny (FR), secrétaire, et de Montmollin Yves Olivier, à Milvignes, trésorier, tous trois de Neuchâtel, lesquels signent collectivement à deux.

Registre journalier no 4120 du 08.12.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel